Image not found or type unknown

Achat de voiture non conforme

Par **Titou59**, le **03/10/2015** à **00:58**

Bonjour,

Depuis quelques semaines, un très grand groupe automobile fait face à un scandale pour des véhicules "trafiqués". Équipés d'un logiciel, ces véhicules deviennent moins polluants lorsqu'ils sont en phase de tests (banc de tests...) mais présentent d'autres caractéristiques dans la vie de tous les jours.
Grace à mon numéro de châssis et une plateforme mis à disposition par le constructeur, je viens d'avoir la confirmation que le véhicule dont je suis propriétaire est impacté.

Quels sont le recours dont je dispose pour faire valoir mes droits ?

J'ai acheté une voiture équipée d'un moteur censé rejeter peu de co2, et la voiture présente des caractéristiques autres en réalité.
Je me sens un peu trompé.
Aussi, la solution de rappeler les véhicules pour en rectifier le tir aura forcément un impact sur les autres caractéristiques de la voiture (performances...).
La meilleure issue serait pour moi le remboursement de mon vehicule (sans dommages et intérêts) au prix auquel je l'ai acheté en concession.

D'avance, merci de votre aide.
Cordialement,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés